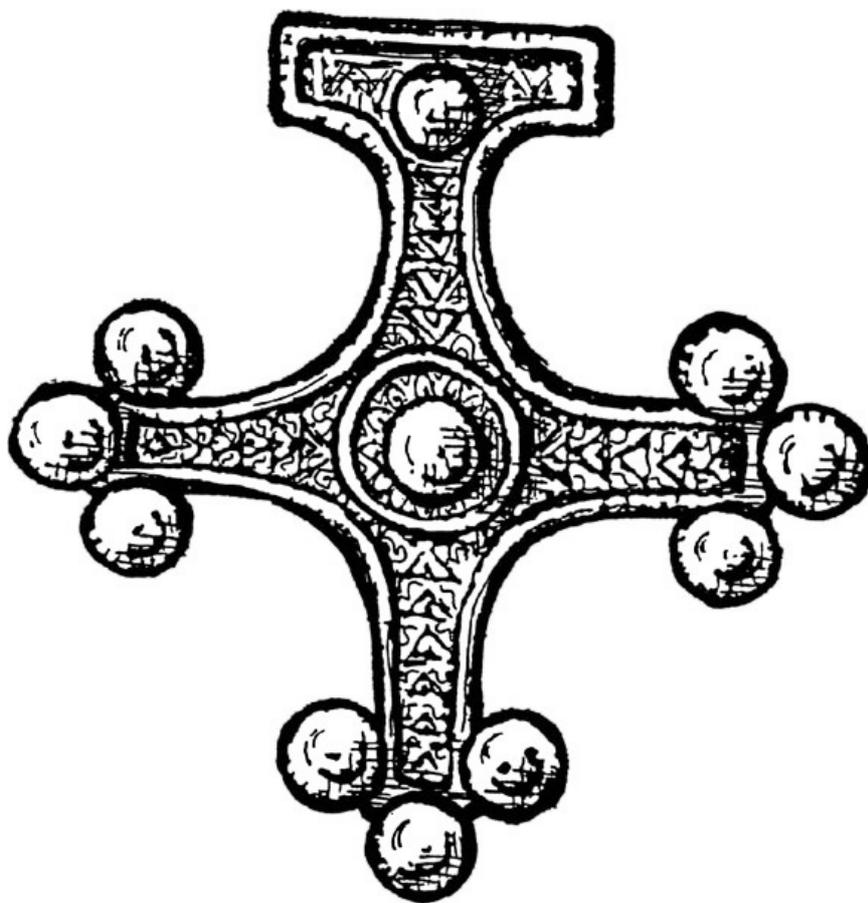


BULLETIN de l'ASSOCIATION
DES
AMIS DE LA MAURITANIE



ASSOCIATION LOI 1901. "La Séréna" 14 Route d'Aspremont 06100 Nice. tél-fax 04 93 51 96 74
<http://amisdelamauritanie.free.fr>

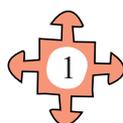
Présidents d'honneur :	Pr. Th. Monod et Mme E. Féral
Président :	M. R. Caruba
Vice-Présidents :	Mme J. Gondre, M. J. Chevance et M. F. Gaston
Trésorier :	M. Antoine Blanc, Mme E. Feral
Secrétaires :	Mme J. Clément et M. J.-M. Wetzel
Membres :	MM. G. Massa et R. Bigand

LE MOT DU PRESIDENT	<i>par Raoul Caruba</i>	2
ASSEMBLEE GENERALE 2002		3
ANCIENS R'BARS DU TRARZA	<i>par Franck Gaston</i>	5
EL WASIT OU HISTOIRE DE LA MAURITANIE	<i>par Sid Ahmed Ould Lamine Ech Chenguiti</i>	6
ELECTIONS LEGISLATIVES ET MUNICIPALES EN MAURITANIE		9
POESIES : LE THE, AUTOSATISFACTION	<i>par Cristian Saint-Victor</i>	10
COUPURE DE PRESSE		12
NOUVELLES DE MAURITANIE	<i>recueillies par J.-M. Wetzel</i>	13
LES SAHARAS VUS PAR UN PHOTOGRAPHE DE TALENT		19
SIX ESCALES EN MAURITANIE	<i>par Franck Gaston</i>	20
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE 2001		24
LIVRES		26
LORSQUE LES AMIS DE MEDERDRA RESTAURENT LE GITE D'ETAPE		28
LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION		30
BULLETIN D'ADHESION		31

Notre Association ne peut vivre sans vos cotisations

Que les retardataires veuillent bien s'en acquitter
(30 € 50 pour les membres adhérents) auprès du Trésorier
Antoine Blanc
6 allée des Bouvreuils, 91370 Verrières le Buisson
tel : 01 69 30 36 76, e-mail : blanc.sivade@wanadoo.fr
En libellant vos chèques à l'ordre de :

Association des Amis de la Mauritanie



Le mot du Président

Chers Amis

Nous voici au terme de cette année 2001 qui nous aura permis de produire les trois bulletins que nous avions prévus.

Je voudrais à cette occasion remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces ouvrages, ce qui constitue un important travail bénévole.

Je remercie également ceux, qui par leurs suggestions constructives ont participé à l'amélioration de notre revue.

Depuis plusieurs années, les membres de notre associations et les bureaux successifs ont œuvré pour une actualisation constante de notre revue.

Parmi les principales réalisations effectuées par les différentes équipes qui se sont récemment succédées à la tête de notre Association, nous pourrions citer, parmi celles qui nous semblent majeures :

- la refonte totale de notre bulletin ;
- l'élaboration d'une photothèque qui rassemble de nombreuses photos de nos amis Duchemin, Loff ;
- une collecte de poèmes, de dessins anciens et récents ;
- la création d'un site Internet spécifique des Amis de la Mauritanie, avec l'aide de Myriam Belfiore ;
- un fort intéressant voyage en Mauritanie.

La caisse de notre Association a été convenablement gérée par les trésoriers successifs puisque nous bénéficions d'un solde positif qui fait que depuis plusieurs années, les cotisations n'ont pas augmenté.

L'aspect qui est plus difficile à gérer concerne le recrutement d'éventuels Amis tant sur le plan qualitatif que quantitatif. En effet, les durées de résidence de français coopérant en Mauritanie a considérablement diminué, ce qui fragilise leur enracinement dans ce pays. De plus, le nombre de ces personnes s'est considérablement réduit. Sur ce point, notre tâche n'est donc pas facile.

Nous pourrions reparler de tout cela lors de notre prochaine Assemblée Générale et tirer les conclusions qui s'imposent.

A l'occasion de cette assemblée générale, nous renouvellerons le Bureau de notre Association et déciderons ensemble de l'orientation que doit prendre notre Association.

Ainsi, je sollicite le plus grand nombre de candidatures à chaque poste. Votre présence sera essentielle.

Je vous souhaite une très bonne nouvelle année.

Le Président



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine Assemblée Générale de notre Association se tiendra le **SAMEDI 9 FEVRIER 2002** à **CANNES** où se déroulera la prochaine Assemblée Générale de notre Association.

Nous vous lançons à cette occasion un appel à ceux de nos amis qui ne résident pas sur les bords de la Méditerranée, pour qu'ils nous rejoignent et partagent avec nous cette journée d'amitié, de souvenirs et d'espérance.

Notre réunion aura lieu, comme les fois précédentes, à :

l'A.D.O.S.O.M
Ex-Hôtel Windsor
16, avenue Windsor . B.P. 146
06406 Cannes Cedex

Tél : 04 9218 82 13 - Fax : 04 92 18 82 44
Directeur : M. Allardin

- L'ADOSOM est entourée d'un grand parc où les voitures peuvent stationner
- L'hôtellerie peut y être assurée à un prix plus que modéré, en couple ou tout seul (avec pension complète si souhaitée). Ceci signifie que vous avez la possibilité de profiter de votre voyage pour séjourner plus longuement dans les conditions les moins onéreuses...

Les réservations sont à faire directement auprès de l'ADOSSOM, notamment pour le choix de la chambre. Si vous avez besoin de précisions, vous pouvez joindre Jean-Marie Wetzel (tél. 04 93 69 57 67)

A noter que l'hôtel est situé, pédestrement, à 5 minutes de la rue d'Antibes, 10 minutes de la Croisette, 12 minutes de la Gare. Quant à l'aéroport (Nice), il est à quelque 30 minutes... Mais en voiture !

Merci de nous préciser votre participation avant le 15 janvier 2002.



ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'A.G. 09h30
- Compte-rendus moral et financier
- Election du Bureau et du Président
(nous sollicitons des candidatures de toutes les régions de France et de la région parisienne)
- Création de liens avec des associations proches telles que la Rahla.
Union ou fusion ?
- Déjeuner pris en commun 12 h 00
- L'amitié franco-Mauritanienne : quel avenir ? 14 h 00



ANCIENS R'BARS DU TRARZA

par Franck Gaston

Les Ikoumleilen

Qui pourra nous confirmer l'exactitude de ce « gaf » entendu un soir près des oglats de Legoichichi, dans l'Aftout es Sahel ?

« Rabbarini Kasber, kelb en nari An ibenou Koumleilen min Kanari »

C'est ainsi que j'appris qu'un certain Kaspard, acheteur de gomme à Portendic, au temps où la traite se faisait sur la côte mauritanienne aurait raconté, ce chien de l'Enfer, que la Tribu des Ikoumleilen petits tributaires de l'Emir du Trarza, serait originaire des Iles Canaries !

Les dangers de la géographie

Méderdra, en 1947, vit arriver un jeune et sympathique géographe, venu étudier le guibele Sahel mauritanien.

Comme je devais me rendre à Boutilimit en passant par les Salines de N'Térert et la palmeraie de Tiguent, j'invitai celui-ci, M. Bonnet-Duperron, à faire la route avec moi.

Hélas ! Cet émule d'Ibn Battoutah méhariste néophite portait un short et une « saharienne » à manches courtes... A peine arrivé à Tiguent, il commençait à bronzer dangereusement ; mais ne voulait pas changer de vêtements.

Deux fois hélas ! Le puits où nous comptions faire le plein de nos guerbas était effondré ; et pour qui connaît la profondeur des puits du Trarza, il ne pouvait être question pour nous seuls de le désensabler.

Il nous fallut donc reprendre notre route vers un autre point d'eau (je savais qu'il y avait à une trentaine de kilomètres, quelques chameaux en « azib »).

Chemin faisant, mon compagnon virait au noir et semblait ne plus pouvoir tenir en selle. A demi inconscient, il fut nécessaire de l'arrimer à sa rahala et encadrer sa monture.

A l'arrivée au puits, une vingtaine de chameaux attendaient leur tour pour approcher d'une grande bêche en cuir pleine d'eau.

Les bergers ayant rapidement compris la grave deshydratation de ce voyageur le délièrent et le plongèrent tout entier dans cette baignoire improvisée, dans un concert de blatètements désapprobateurs.

Il reprit assez rapidement connaissance...

Le lendemain, une « draa » prêtée par un goumier et ma réserve d'aspirine lui permirent de reprendre la route et d'achever ses études plus confortablement !

C'est ainsi que j'appris qu'il ne fallait surtout pas donner à boire à un grand deshydraté ; mais lui redonner l'eau nécessaire par immersion.



EL WASIT ou HISTOIRE DE LA MAURITANIE (début du XXème siècle)

*Par Sid Ahmed Ould Lamine Ech Chenguiti
(traduction de Mourad Teffahi)*

DE L'ENSEIGNEMENT

La science alors est de l'apanage des Zwaya (marabouts) qui en sont les dépositaires incontestés à l'exclusion des Hassanes, des Haratines (affranchis), des tributaires, des forgerons et des griots chez qui l'acquisition de la science constitue l'exception. Ainsi, tandis que chez les zwaya tous les hommes comme toutes les femmes savent lire et écrire, il est rare d'en trouver un sur cent qui le sache dans les autres castes.

SUR LA MANIERE D'ENSEIGNER

Lorsque l'enfant atteint l'âge de cinq ans, on le met à l'épreuve en lui apprenant à compter de un à dix. S'il y arrive correctement, sans changer l'ordre des chiffres, il est jugé apte à commencer à s'instruire, sinon on le laisse. Il est confié, dans la plupart des cas, à une femme qui commence par lui apprendre l'alphabet puis les voyelles.

(NB - l'alphabet arabe compte 28 lettres ou consonnes. Les voyelles, au nombre de 4, ne sont pas des lettres mais des signes qui s'écrivent au-dessus ou au-dessous des Consonnes).

L'élève aborde l'étude du Coran (Quor'am = lecture) qu'il poursuit jusqu'à la puberté. Assis par terre, il écrit sur sa planchette le verset que lui dicte le maître. Le verset une fois écrit, l'enfant le lit à haute voix et le maître corrige s'il y a lieu, puis lui dicte le suivant.. Et ainsi de suite jusqu'à ce que la planchette s'emplisse. Le nombre des versets couchés sur la planchette varie avec l'âge et la capacité de l'élève. L'étonnant pour le profane est de voir le maître s'occuper dans la même séance à dicter à un grand nombre d'élèves à la fois (une vingtaine) des chapitres différents. Il lui suffit d'entendre d'un enfant le dernier verset, pour enchaîner et débiter automatiquement le suivant, et de là, il passe à un autre élève. Ceci suppose une connaissance solide du texte Sacré et une mémoire infailible de la part de l'enseignant.

L'écriture terminée, l'élève remet la planchette au maître pour la correction. Ensuite le cercle se disperse et chaque élève va apprendre sa planchette de son côté. On apprend généralement l'après-midi. Quand le jeune sait, il va aborder le maître pour lui réciter. Alors il peut laver la planchette qui est prête pour recevoir les versets suivants...

DIVERSITE DES ETUDES

Une fois le Coran (114 sourates ou chapitres, divisés en verset) appris par cœur, vers la 13ème année, l'adolescent s'instruit dans les divers modes de lectures, tout en continuant à le réviser pour ne pas l'oublier. Il aborde ensuite les études particulières qui varient selon les régions et



les tribus.

En Adrar et au Tagant, on entame l'étude du droit et du dogme dans les ouvrages de El Akhdari, de Bnou Achir, de la Rissalat, pour terminer dans celui de Khalil. Tandis qu'au Trarza les voies suivies sont diverses. Dans certaines tribus on aborde l'étude la poésie dans les recueils de poètes arabes afin de se perfectionner dans la langue. Puis on étudie le dogme dans le livre des « Croyances » de El-Achari. L'étudiant ensuite va passer des années à s'instruire dans les traités de Senoussi, pour éliminer hors de lui tous les doutes afin d'être un parfait croyant... A ce dernier stade, si l'étudiant se montre incapable de discerner les « Attributs » et de les définir comme la scolastique l'enseigne, il court le risque d'être taxé de mécréant !

Après cette épreuve, il aborde l'étude de la grammaire et du droit. Dans certaines tribus, on se livre de préférence à l'étude de la logique et de la rhétorique, dans d'autres ce sont les sciences qui sont en honneur.

PEINE ET DESINTERESSEMENT DU MAITRE

L'enseignement, tel qu'il est donné, exige beaucoup d'efforts de la part du maître auquel il prend la presque totalité de la journée. La raison en est que le maître n'exige pas de ses élèves de suivre ensemble les leçons communes d'un même cours. Ainsi s'il y a dix élèves qui étudient l'Alfiya (traité de grammaire écrit en vers par son auteur Ibnou Malik, et ainsi appelé parce qu'il s'étend sur dix mille vers : alfiya dérive de alf qui signifie mille) et que ceux-ci se trouvent plus avancés que les autres dans cette étude, il est contraint de leur donner des leçons séparées. Il en est de même quand il s'agit d'autres sciences, telle que le droit. Il lui arrive cependant de grouper plusieurs élèves pour les mêmes leçons : on donne aux élèves associés le nom de dawla.

En dehors de l'enseignement, le maître est tenu de faire face à beaucoup d'autres obligations : il reçoit les hôtes, les quémandeurs ainsi que les gens venant l'interroger sur un article de la loi. Pas plus que le cadî, le maître ne reçoit aucune rémunération pour sa peine, car il n'y a pas d'aouqâf (fondations pieuses faites par une personne au profit d'un service d'utilité publique).

Il ne reçoit pas de rétribution non plus de la part des élèves ou des parents, au contraire il lui arrive de venir lui-même en aides à ses élèves démunis. Il perçoit parfois des dons (la guebdha) des guerriers, des tributaires et des haratines, consistant en moutons et en mil. Mais ceux parmi les maîtres et les savants qui bénéficient de ces dons constituent l'exception, la majorité ne touche rien.

Il arrive qu'un guerrier injuste « tombe par mégarde » sur les biens d'un taleb de sa tribu et s'en empare de vive force. Alors le taleb dépouillé va implorer son oppresseur et passe quelque fois une année entière à le supplier de lui rendre son bien. Lorsque au cours d'un rezzou on s'empare de biens d'un savant, celui-ci prend son livre de Qoran, sa peau de prière et son amghrej (bouilloire servant aux ablutions) et va réclamer ce qu'on lui a dérobé « dans la confusion ». Généralement on lui fait grâce et on lui rend ses animaux, par respect pour sa science et sa piété...

SUR LA MANIERE d'ENSEIGNER

Aucune attitude particulière n'est observée ici par le maître : il enseigne tout en marchant à vive allure, ou assis dans sa maison ou dans le mesdjid (mosquée). Il lui arrive de donner ses leçons en cours de voyage, en marchant ou assis sur une monture, flanqué de part et d'autre de ses élèves qui le suivent à pieds.



LA DISCIPLINE

Si un élève fait une faute, le maître le réprimande et demeure plusieurs jours sans lui adresser la parole pour que le fautif se rende bien compte de l'énormité de sa faute... Le grand savant Mohamed Fall ould Ahmed Fall -el- Tendaghi (de la tribu de Tindgha), chez qui se réunissaient les étudiants venant de diverses Aawiyas, avait l'habitude lorsqu'il apprenait qu'une mauvaise parole était prononcée par un étudiant, de réunir toute l'assemblée et leur réciter ce vers :

« ce qui est indécent à dire ne convient pas d'être dit, ni par un tendaghi, ni par un non-tendaghi »
ou, « ce qui est répréhensible ne doit pas être fait ni par un tendaghi ni par un non-tendaghi ! »

Cette formulation lui évitait de s'adresser directement à l'élève fautif et de lui causer de la peine par une confrontation générale. Le prophète de Dieu, que la grâce d'Allah lui soit accordée, procédait de la même manière. Loin de s'adresser au coupable, il disait à ses disciples réunis : « qu'ont ces gens à prononcer telle parole ou à faire telle chose ? qu'ont ces gens à exiger des conditions que le Livre de Dieu n'a point exigées ? »

Il me semble qu'un pareil procédé a plus d'efficacité que n'importe quelle autre mesure disciplinaire. Les professeurs de El-Azhâr gagneraient à adopter ces attitudes et à renoncer aux propos indécents et injurieux, tels que fille de prostituée, fils de chien, âne etc... propos qui ne font que diminuer l'autorité du maître dans le cœur de l'étudiant.



ELECTIONS LEGISLATIVES ET MUNICIPALES EN MAURITANIE 19 et 26 octobre 2001

Le PRDS (Parti Républicain Démocratique et Social - au pouvoir), est sorti vainqueur de deux élections législatives et municipales (à deux tours) avec respectivement 53,77% et 55,77 % des suffrages exprimés. Le nombre total des inscrits étant de 1 024 039 (sur 2 548 000 habitants).

1°) LEGISLATIVES

La majorité présidentielle a remporté 70 sièges sur les 81 que compte le Parlement. Par ailleurs, quatre partis d'opposition, ayant conclu des alliances entre les deux tours, vont siéger à l'Assemblée Nationale avec 11 sièges.

2°) MUNICIPALES

Le PRDS a conquis 184 communes sur les 216 que compte le Pays. Ci-dessous les résultats par formation politique.

Formation politique	Voix obtenues	Taux	Nombres de conseillers
PRDS (parti au pouvoir)	319.352	61,57%	2209
UDP	54.242	10,46%	280
RDU	41.787	8,06%	201
RFD	29.433	5,67%	80
AC	27.876	5,37%	28
UFP	18.363	3,54%	53
UNDD	4.853	0,94%	8
FP	4.170	0,80%	1
PMRC	2.886	0,56%	17
AJD	1.615	0,31%	0
UFP+AC	514	0,10%	0
UFP+AJD+RFD	432	0,09%	3
UFP+FP	432	0,08%	4
RFD+PTG	402	0,08%	1
RFD+UFP	353	0,07%	1
RFD+FP	297	0,06%	3
PTG+UFP	281	0,05%	0
PTM	179	0,03%	0
RFD+PMRC	176	0,03%	1

INFORMATION POLITIQUE

Nouakchott M.Louleïd Ould Waddad, directeur de cabinet du Chef de l'Etat M.Ould Taya, vient d'être nommé président du Parti Républicain Démocratique et Social (PRDS). Il est remplacé à la présidence par M. Sidi Mobamed Ould Boubacar, ancien Premier Ministre, annonce Jeune Afrique/l'Intelligent.

POESIES

Le thé

Breuvage tonifiant qui hante la pensée
Du berger fatigué, du voyageur fourbu
Lorsqu'arrive le soir et qu'ils n'en ont point bu.
Liqueur de l'amitié largement dispensée !

Assis près de mon hôte, à l'abri de sa tente,
Je songe à ce besoin rituel, viscéral,
De boire un thé bouillant pour fouetter le moral,
Discuter d'une affaire ou chercher la détente.

Un jeune serviteur, accroupi sur le seuil,
Evente les tisons en surveillant d'un œil
L'eau qui dans la bouilloire est déjà frémissante.

Puis l'un de nous remplit d'infusion délassante
Les verres d'où s'exhale un doux parfum de menthe
Et reprendra trois fois ce rite de l'accueil.

Christian Saint-Victor



Autosatisfaction

Pas de lune ce soir, tout n'est qu'obscurité.
La braise jette encore une lueur infime ;
Les étoiles, dansant au fond de leur abîme,
Baignent l'espace noir d'une faible clarté.

Quel instant délicieux ! sur le sable couché
Je vis intensément les minutes présentes :
Finis le jour brûlant, les marches épuisantes,
La halte de midi sur un reg desséché...

Au lieu de contempler le monde illimité
De la nuit avec crainte et grande humilité,
Je rêve à ce désert, plein de délectation :

Il m'offre n'importe où son hospitalité
Et met partout un lit à ma disposition
Pour le repos, la sieste et la méditation !

Christian Saint-Victor



Coupure de Presse

Coupure de presse (Figaro) recueillie par Gaston.

Le dernier Figaro magazine de septembre 2001 classait la Mauritanie parmi les pays contaminés par un islamisme extrémiste où les femmes, en particulier, étaient soumises à des châtiments corporels les plus barbares.

Par contre, le dernier numéro de « Jeune Afrique - l' Intelligent » - du 2 octobre 2001, donnait heureusement, une analyse très différente basée, nous semble-t-il sur une connaissance plus exacte de la position du Gouvernement de NOUAKCHOTT.

Le Monde du 2 octobre 2001 prenait une position analogue et précisait même le nom d'un ingénieur mauritanien récemment arrêté par les autorités mauritaniennes, en raison de ses liens avec un autre mauritanien, Abou Hafs « al Mauritani » qui serait basé en Afghanistan, auprès de ben Laden.

Il nous paraît très regrettable, pour un ami de la Mauritanie, de voir un journal de grande réputation présenter sans fait précis et très légèrement, ce Pays comme un Afghanistan africain. Invitons ce journaliste à visiter la Mauritanie.



NOUVELLES DE MAURITANIE

Tirées du Bulletin d'information « Diaire - El Fejer » à partir de la presse en Mauritanie

1er juillet

- Nouakchott : Sortie d'une nouvelle promotion de 388 professeurs de l'Ecole Normale Supérieure.

- Union Européenne : Signature d'un marché de 3,3 milliards d'ouguiyas avec la SNIM pour un projet devant permettre l'installation d'un atelier d'enrichissement du minerai de fer, dans le cadre de l'extension de l'usine de traitement du minerai de fer oxydé. Cet atelier aura une capacité de traitement de 400 tonnes de minerai par heure et produira environ 1,3 millions de tonne l'an.

- Le conseil des ministres approuve le projet portant création de neuf communes à Nouakchott. Depuis 1987, notre capitale ne comptait qu'une seule commune divisée en neuf moughata... Ce sont ces dernières qui sont élevées au rang de communes de plein exercice...

2 juillet

- La ville de Kiffa est dotée d'une bibliothèque municipale comportant deux salles : l'une destinée à la lecture, l'autre à l'informatique.

4 juillet

- Le gouvernement affectera la totalité de la rente hydroélectrique à la baisse des tarifs de vente de l'électricité, a annoncé M.Mustapha Kane, ministre de l'Hydrocarbure, à propos du barrage de Manaali (Mali) sur le fleuve Sénégal. Deux lignes sont prévues, l'une allant à Nouakchott via Rosso-Dagana, l'autre sur Boghé-Kaedi-Matam.

5 juillet

- Le Japon octroie à la Mauritanie 324 millions d'ouguiyas pour alléger sa dette et améliorer sa balance des paiements

- Selon M.Calliste Madavo, vice-président pour l'Afrique de la Banque Mondiale, la Mauritanie a réalisé plus de 90% de ses engagements vis-à-vis de son institution. Dans une déclaration faite à Nouakchott, il a ajouté que la Banque continuera à lui apporter son appui en reconnaissance de ses réalisations. (NB : Le taux de croissance en Mauritanie est de 4,5% et pourra enregistrer plus de 7% cet automne, selon Diaire- El Fejer).



6 juillet

- L'Université Internationale Léopold Senghor d'Alexandrie, de langue française, recrute des candidats mauritaniens pour un 3ème cycle (Bac+4). Vingt-cinq étudiants mauritaniens sont déjà issus de cette Université ouverte en 1990 sous le patronage du président Senghor, de Maurice Druon de l'Académie Française, de Boutrons Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU et de René Dupuy.

8 juillet

- Lancement d'un programme de coopération entre la mairie de Nouakchott et le conseil régional de l'Île de France ? Lequel nous a octroyé 20 millions de francs pour financer des actions dans les domaines de l'assainissement, de la réhabilitation de salles de classes, du désenclavement des quartiers, et de la connexion à Internet.

9 juillet

- Le parc de Diawling - 160 000 ha dans le delta mauritanien du fleuve Sénégal, prévoit dans son plan 2001-2004 l'élaboration, avec ses partenaires, d'une stratégie progressive d'ouverture au public.

- L'Assemblée Nationale, présidée par M Cheikh Sid'Ahmed Ould Baba, a adopté trois projets de loi - rendant obligatoire l'enseignement fondamental - portant code du statut personnel - et portant institution de la communauté urbaine de Nouakchott.

3 août

- Lancement, à partir d'Aleg, des journées nationales de mobilisation contre le paludisme, sous l'égide du ministère de la Santé en collaboration avec l'UNICEF et l'OMS.

5 août

- Le ministre des Affaires Economiques et du Développement a regagné Nouakchott après un séjour à Washington. Un crédit de 12 milliards 800 millions d'ouguiyas a été accordé à la Mauritanie par l'IDA pour la réforme du secteur éducatif.

10 août

- Le Chef de l'Etat a reçu M. Aboubacary Coulibaly, président de la Conférence des ministres de l'OMVS.

16 août

- La POPULATION RESIDENTE EN MAURITANIE S'ELEVE A 2 548 157 HABITANTS, selon la Commission Nationale de Recensement. Les nomades ne comptent plus que 123 008 personnes - soit 4,8% de la population. NOUAKCHOTT A ELLE SEULE ABRITE 611 883 HABITANTS - soit 24% de la population totale du Pays.

19 août

- Deuxième phase de la campagne contre la poliomyélite. 367 867 enfants de 0 à 5 ans ont été vaccinés dans sept wilayas durant quatre jours par 1200 équipes médicales.

21 août

- Signature d'un accord de financement Mauritanie-USA d'un montant de 16 mille dollars pour la préservation des anciens manuscrits de Tichitt.

23 août

- Accord de coopération technique mauritano-onusien pour la protection et la promotion des droits humains assorti d'un appui financier de 210 043 dollars.

26 août

- Clôture à Nouakchott de la Commission de l'économie, des finances et de la planification de l'UMA (Union Mahgreb Arabe) ;

27/29 août

- Polissoir - Rencontre à Pinedale (USA) des représentants du Polisario, d'Algérie et de Mauritanie sous l'égide de James Baker délégué de l'ONU pour la question Sahraouie. Une troisième voie a été présentée comportant une autonomie sous souveraineté marocaine.

2 septembre

- Appel d'offre pour la construction de la route Nouakchott-Nouadhibou (470 km).

- Le Ministre de l'Intérieur annonce, dans le cadre des prochaines élections municipales, le dépôt de 551 listes par 12 partis politiques et 8 coalitions de partis.

6 septembre

- Un contrat de coopération mauritano- chinoise a été signé dans le cadre de l'exécution de l'épi et du mur de blocage du port autonome de Nouakchott, afin de lutter contre son ensablement et son érosion..



- Des équipes mobiles circulent dans toutes les wilayas du Pays pour la mise à disposition de tous les citoyens de la nouvelle carte d'identité nationale, seul document valable notamment pour voter. A ce jour près d'un million de cartes ont été distribuées.

- Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au classement par catégories des marins embarqués sur des navires de pêche.

10 septembre

- Le Roi Mohamed VI du Maroc a entamé une visite officielle de trois jours sur invitation du Président de la République M.Ould Taya.

11 septembre

- Attentats meurtriers sur les deux tours du World Trade Center et sur le pentagone : le monde entier déplore et condamne cet attentat. Le Roi Mohamed VI, en visite officielle annule sa tournée à l'intérieur de notre Pays.

- Le Chef de l'Etat reçoit en audience l'Ambassadeur américain M. John Olson et lui présente ses condoléances.

12 septembre

- Le Roi du Maroc regagne son Pays tandis qu'un communiqué conjoint est publié marquant la volonté commune de « redynamiser les relations afin de réaliser la complémentarité entre les deux pays et le désir de « poursuivre, par étapes, l'édification du Maghreb Arabe ».

- Le porte-parole du Gouvernement, M. Rachid Ould Saleh a vivement condamné les terroristes qui ont visé les Etats-Unis.

16 septembre

- Célébration de la Journée de la Propriété Intellectuelle. Occasion pour la Mauritanie d'encourager les chercheurs et les institutions nationales à développer leurs travaux et à innover.

- Retour à Nouakchott du ministre du Développement rural et de l'Environnement, M. Dah Ould Abdel Jeli, en provenance du Caire où il a pris part à la Conférence arabe sur les industries et équipements agricoles

17 septembre

- Une semaine de formation s'est déroulée à Nouakchott, en collaboration avec les USA, dans le but de constituer dans cinq villes une équipe permanente chargée de sensibiliser l'opinion publique sur la condition des enfants.

- Nomination du togolais Marcel Kodjo au poste de Directeur général d'Air-Afrique, en remplacement de l'américain Joffrey Erikson.

- Ouverture à Nouakchott de la troisième Session du Comité des Pêches, avec pour objectif l'harmonisation des politiques en matière de conservation, de gestion d'exploitation des ressources halieutiques.

19 septembre

- Dans le cadre de l'enquête sur les attentats de New-York et Washington, quatre mauritaniens ont été interpellés. Ils suivaient des cours de pilotage dans une école américaine.

20 septembre

- Clôture officielle de dépôt des candidatures aux élections législatives : 165 listes ont été déposées par 13 partis politiques et 7 coalitions.

30 septembre

- A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, le ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme a déclaré que « le Pays s'est affirmé comme un pôle de stabilité politique et de sécurité grâce à la maturité de son expérience démocratique et aux valeurs nobles et authentiques de son peuple ».

3 octobre

- le conseil des ministres a examiné le Projet de Loi de Finances 2.002 et fixé le Budget d'Investissements à 39.300.000.000 UM6. Les recettes budgétaires s'accroissent de 7%.

9 Octobre

- Signature de deux accords de crédits entre la Mauritanie et l'Espagne pour la sécurisation des approvisionnements pétroliers.

- Le président de la république a reçu, au même titre que tous les chefs d'état africains, un message du Colonel Kadafi exhortant les pays africains à « demeurer hors de la fournaise des événements du 11 septembre aux Etats-Unis et de continuer à parachever le grand projet d'Union des Etats Unis d'Afrique ».

17 octobre

- Agression de l'américain Norman William Rey (Directeur de World Vision en Mauritanie) et de sa fille. Les deux victimes, désormais hors de danger, ont été évacuées sur Dakar. Il semblerait que l'auteur de l'agression soit un voleur de voiture. Il a été arrêté les jours suivants.

18 octobre

- Partenariat Mauritanie-Russie : Une usine de traitement de poisson est prévue à Nouadhibou par le groupe Bourghourbol, associé à la Société bancaire russe Trust Bank de Moscou. Les travaux, qui ont commencé, représenteront un investissement de 2 100 000 dollars.

29 octobre

- Inauguration d'un ouvrage hydraulique, situé à 90 km à l'ouest de Zouerat, comportant 3 puits artisanaux équipés de pompes électriques. Outre une réserve de 36 mètres cubes, il compte un bassin de même capacité destiné à l'abreuvement de 400 camelins par jour et d'un réseau d'adduction d'eau de 620 mètres.

31 octobre

- Proclamation à Nouakchott des prix Chinguitt : Mohamedou Ould H'Dhana remporte le prix « Lettres et Arts » et Yahya Ould Hamidou celui de « Sciences et Technologie »

J.-M. Wetzel



LES SAHARAS VUS PAR UN PHOTOGRAPHE DE TALENT

Notre ami Alain Sèbe nous adresse son nouveau catalogue de cartes postales, posters, et photographies traduisant les beautés lumineuses des régions sahariennes de part et d'autre du Tropique du Cancer, entre Atlantique et Nil.

A tous ceux qui ont déjà contemplé ces Saharas et à ceux qui en rêvent, nous suggérons de réclamer à cet explorateur d'images recueillies durant 35 années de parcours du plus grand désert du monde, son petit fascicule de 24 pages saisissantes.

Et de lui passer commande, sur pièces, de ses productions inondées de couleur. Notons que ses cartes postales pourraient aussi ensoleiller vos vœux de nouvel An et vos correspondances pour 2002 !

Alain Sèbe Images, Editeur

Route de la Garde-Freinet
95 impasse de la Bergerie
BP 44 - 83550 Vidauban

Téléphone : 33 04 94 73 12 80

Fax : 33 04 94 73 58 87



SIX ESCALES EN MAURITANIE (1947...)

par Franck Gaston

Du Sénégal aux derniers contreforts de l'Atlas marocain, des côtes atlantiques aux déserts touareg, s'étend un pays de légende.

Protégés par le mystère des grands espaces vides, des nomades berbères et arabes y mènent une vie ascétique qui n'a guère évolué depuis des siècles.

Civilisation ancienne du chameau et de la chèvre, symbiose de l'homme et de l'animal pour subsister dans un pays implacable et y vivre esclave de la terre, mais libre ! Appuyé sur une civilisation de l'esprit et une foi commune.

De glorieux vagabonds ont forcé les secrets de cette terre, et se sont pris à l'aimer :

Caillié, Coppolani le pacifique, « l'ami des musulmans » assassiné en 1906 à Tidjikja, Gouraud, Psichary, Patrice de Mac Mahon y sont venus vivre «de belles agonies». Les ont suivis ces pionniers de la ligne du Sud de l'Aéropostale, qui ont vécu le démon de l'aventure des sables au pays des hommes voilés de bleu.

Qu'en est-il en 1947 de ce pays de mystère qu'un pilote peut survoler en quelques heures sans approcher la réalité de la vie maure bien plus longue à pénétrer .

C'est à partir de SAINT-LOUIS du SENEGAL qu'un vieux Junker postal tout suintant de cambouis va nous conduire en zig-zag au dessus du Sud Mauritanien. Le départ est programmé pour 8 heures. Moctar, goumier maure, a été dépêché dès l'aube auprès des pêcheurs de Guet N'Dar - aux curieuses barques carthaginoises - pour y faire ample provision de poissons d'océan. Lesquels, mis en glacière, iront se faire cuisiner à Aleg, Kaëdi et Kiffa...

A huit heures, Moctar n'est pas au terrain d'envol... L'avion, de son côté, refuse tout service !

A 9 heures, comme de connivence, le goumier et l'avion sont prêts à l'envol. Le décollage est sec car la piste est courte. Le vieux « Ju52 » frise les filaos qui bordent le fleuve sénégal : ce qui permet de découvrir le panorama de la vieille capitale de Faidherbe.

Le long ruban argenté du fleuve déroule ses méandres et diffuse ses marigots autour de lui.

Nous abandonnons la côte et ses rouleaux d'écume qui se dressent comme une barre rugissante.

Direction nord-est, nous survolons la Piste Impériale N°1 qui relie Saint-Louis à Atar via Rosso.

Après un saut au dessus du sénégal, au delà de Rosso, nous apercevons une immense tache rose qui tranche sur la monotonie du paysage. Il s'agit de la haute dune vive de Méderdra...

Nous chevauchons les cordons de dunes, jusqu'à ce que notre regard soit accroché par le « lac Rkiz », l'un des deux lacs régulateurs des crues du fleuve, qui détache sa nappe argentée embrumée. Puis, nous suivons le long serpent de piste-auto, en tôle ondulée, reliant Rosso à Boutilimit. Les tâches sombre des arbres se raréfient puis disparaissent comme mangées par l'immensité ordonnée du sable, survolé à l'altitude 500 (mètres).

BOUTILIMIT

Comme Méderdra, Boutilimit se signale par sa dune ocre-rouge. Puis se découvrent le poste militaire imposant et le village maure...

En 1905, Cheik Sidya, le grand et saint Marabout maure, sollicita la protection des troupes françaises contre les tribus pillardes du Nord. Ainsi fut construit le premier poste militaire, chargé de protéger le Sénégal, alors sans défense contre les rezzous maures, qui venaient piller le mil des paysans, voire les enlever pour en faire des esclaves...

50 ans plus tard, le poste, quasiment abandonné depuis la pacification du Nord, juché sur sa dune, apparaît comme surgi d'un vieux conté de fées, tel un amas gigantesque d'ossements blancs sur le sable infini ! Seuls hantent cette forteresse : deux ermites, le commandant du Cercle du Trarza et son adjoint, ainsi qu'un médecin français et un postier sénégalais - qui eux vivent en famille.

ALEG

Nous nous envolons de Boutilimit avec sous nos pieds la monotonie des sables. En piquant vers l'Est commence le Reg, uniformément plat et brun, mais plus morne, voire lugubre, que les dunes du désert. Nous discernons le terrain qui ouvre à notre « JU52 » l'entrée à Aleg.

Sur la colline, le poste, d'allure militaire bien que terminé par l'administration civile, présente un aspect féodal, avec remparts et tour de guet. C'est sur cette misérable colline, bien avant l'apparition de la moindre construction, que René Caillié séjourna plusieurs mois (entre 1820 et 1824) sous la tente noire des maures nomades, auprès des marabouts d'Idjédjiba, pour apprendre leurs coutumes et leur langue, avant de pénétrer Tombouctou... avec et grâce à eux !

Aleg rappelle également l'héroïque combat de Coppolani en 1903. Retranchés derrière les blocs rocheux de la colline, ses hommes subirent sans fléchir les assauts des Ouled Seyid (tribu arabe de l'Emir du Brakna). Le clairon fut tué. Les assaillants reprirent aussitôt leur attaque. C'est alors qu'un guerrier Trarza, saisissant l'instrument abandonné, parvint à en sortir des sons discordants, mais tellement efficaces que les Brakna stoppèrent leur élan, permettant aux assiégés de se regrouper. Ce valeureux et désormais bien vieux guerrier, Ould Eich, promène encore ses souvenirs glorieux dans les campements de la région... Où il est toujours bien accueilli.

KAEDI

Sur la route aérienne vers Kaédi, nous retrouvons le fleuve redevenu d'une netteté impressionnante quelque 340 km en amont. Nous survolons les champs de mil et les villages qui signalent que nous sommes revenus vers le Sud, chez les sédentaires noirs. Kaédi offre ses trois quartiers distincts, dominés par la vieille caserne, style « Artillerie 1800 », qui sert de résidence au commandant du Cercle du Gorgol.

Nous atterrissons sur la piste - un terrain souvent inondé - qui ne possède ni feu, ni manche à air, ni camion pour nous guider. Le Junker se pose au jugé, vent arrière et glisse jusqu'au marigot tout

proche. Heureusement il est freiné par le sol mou. De surcroît nous recevons tout de suite l'aide des habitants de Kaëdi, alertés par le bruit d'un moteur d'avion plutôt rare...

De robustes paysans Toucouleurs nous poussent vaille que vaille... Finalement un camion arrive par là et finit par nous remettre sur la terre ferme !

Midi, il est l'heure de se rendre au Poste pour y apprécier un cognac-perrier, précédant le déjeuner puis la sieste en fournaise : de la douche perle une eau à 48°...

A 15 heures, nous retrouvons l'avion, chauffé à blanc sur un tarmac au plus torride du soleil.

Nous filons plein Est. La monotonie du voyage disparaît avec l'apparition de longs affleurements rocheux qui se découpent parfaitement sous l'éclairage oblique du soleil. Dans le fond des vallées, les tamourt (forêt d'acacias des zones humides) font des tâches d'un vert tendre. Aux abords des massifs montagneux, des coulées de sable montent à l'assaut des rochers et les emballent dans des carapaces claires. Et nous touchons...

KIFFA

Là commence l'Est, qui, pour un mauritanien, ne représente pas un point cardinal mais une réalité géographique... L'Est c'est d'abord le pays éloigné du chef-lieu. C'est également celui qui a gardé sa légende d'inconnu, qui est réservé aux initiés. C'est le pays du Hamallisme.

Les résidences sont moins confortables, la vie plus rude, mais l'accueil n'en est que meilleur, car il a plus de prix !

Le commandant de Cercle nous fait visiter son oasis, la palmeraie de capitaine de Larminat.. qui devait acquérir par la suite d'autres titres de gloire, en qualité de général.

Biffa et sa subdivision de Tachante ont été les foyers mauritaniens de l'hérésie de Nioro, dont un marabout, le Chérif Hama Allah (qui donna son nom à la secte) y avait provoqué, par ses enseignements religieux, de graves troubles dans l'est de la Mauritanie et au Soudan voisin ?

Mort en France durant l'occupation allemande, ce Cheikh a laissé une empreinte profonde chez ses Telamid.

La conversation du dîner, autour d'un poisson un peu avancé du fait d'une glace n'ayant pas résisté aux températures de Kaëdi, porta évidemment sur les combats contre les Hamalistes en 1942 !

Les chefs de circonscriptions manifestèrent beaucoup d'énergie pour « tenir » le pays contre les membres très excités de la secte, avec un unique groupe nomade méhariste.

A l'aube le « Ju » décollait dans une atmosphère limpide de cristal pur, qui donnait au poste de pierres et de banco brun des ombres violettes alors que les monts de l'Assaba se détachaient en bleu-rose sur l'horizon frangé par le vert métallique des hautes palmes des dattiers.

AIOUN el ATROUSS

C'est une immense faille rectiligne qui guide le pilote vers cette Poste nouveau. L'avion suit le couloir sableux encadré de hautes murailles. Trous d'air et le pilote prend de la hauteur. Nous avons peine à distinguer trois éléphants, minuscules points noirs au milieu du désert.

Nous découvrons le chantier du poste civil. Non loin, un fort triangulaire à la Vauban dresse sa masse sombre. Une multitude de tentes et de cases en banco entoure les bâtiments officiels.



En deux ans d'efforts, quelques hommes ont réalisé un travail extraordinaire dans des conditions infernales, à des centaines de kilomètres de tout point de ravitaillement !

Mais déjà autour des oglats (points d'eau peu profonds), sous les quelques palmiers qui bordent le lit sableux d'un oued torrentiel, les alignements de jardins se dessinent et la nature s'ordonne.

Le Poste, créé pour contrôler la zone douteuse du Hodh - centre du Hamallisme - devient déjà un marché important et un centre de ramassage de la gomme, c'est ce que nous relevons après un atterrissage normal sur une piste excellente, taillé dans le roc...

NEMA

Depuis Aïoun, nous survolons les montagnes de l'Affolé qui tombent ensuite abruptement dans une mer de sable ondulée, dont la monotonie va se dérouler jusqu'à la falaise qui abrite Oualata, puis Néma. Une petite erreur de vol au nord, corrigée finalement et nous retrouvons le Sud. Nous atterrissons dans cette antique cité après quelque 1500 km de vol... A la vitesse d'un Junker, c'est long !

Nous visitons Néma, décor de conte arabe, brillant et fantastique, offrant sa lourde architecture trapue aux lignes horizontales imposées par les matériaux - dalles énormes et banco - mais dotée d'une décoration intérieure délicate, de fines arabesques bleues, brunes ou rouges sur fond blanc ou ocre. Dans une case nouvelle, un artiste trace, avec une symétrie absolue, de fines arabesques d'un ciselé parfait, avec ses doigts dont il trempe alternativement l'index et le médius dans deux pots de couleur. L'art ne meurt jamais quand les artisans-artistes ont les yeux de leur cœur ancestral : c'est une richesse majeure de la Mauritanie.

Nous retrouvons notre avion immobile, devant lequel défilent au trop allongé de leur monture, un groupe de méharistes (les Azouazil) qui vont franchir cette région désertique de l'Aouker que nous venions de survoler. Durant des semaines, ils vont errer de campement en campement ou demeurer des jours sans rencontrer quiconque, subir la soif dévorante des étapes sans eau. ils partent, mais reviendront-ils ? Alors que nous, nous débarquerons à Saint-Louis demain soir ! Inch'Allah.

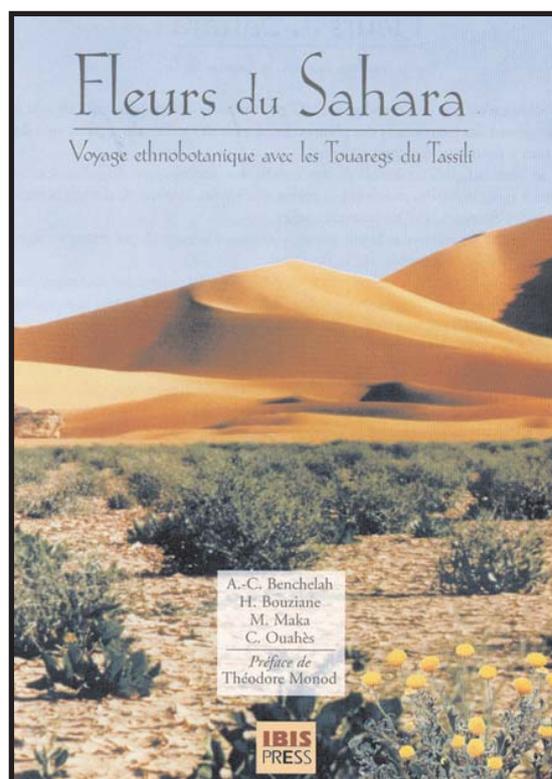
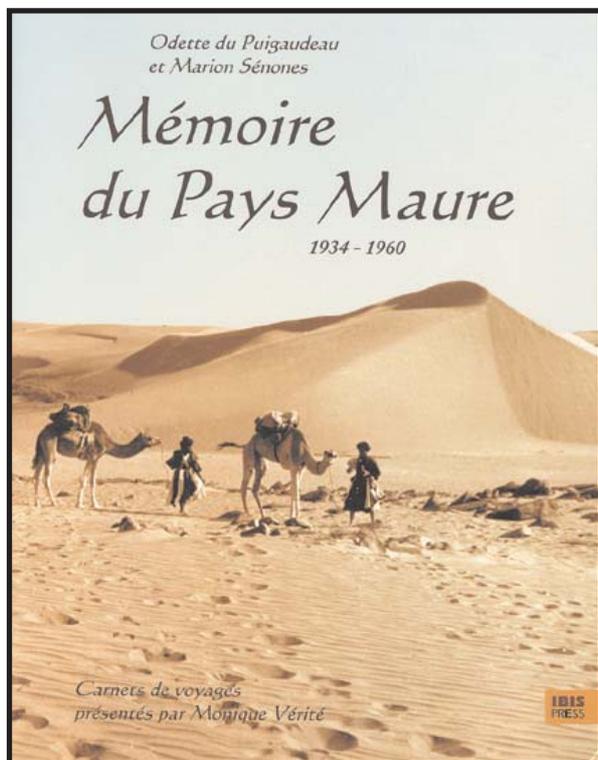
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE 2001

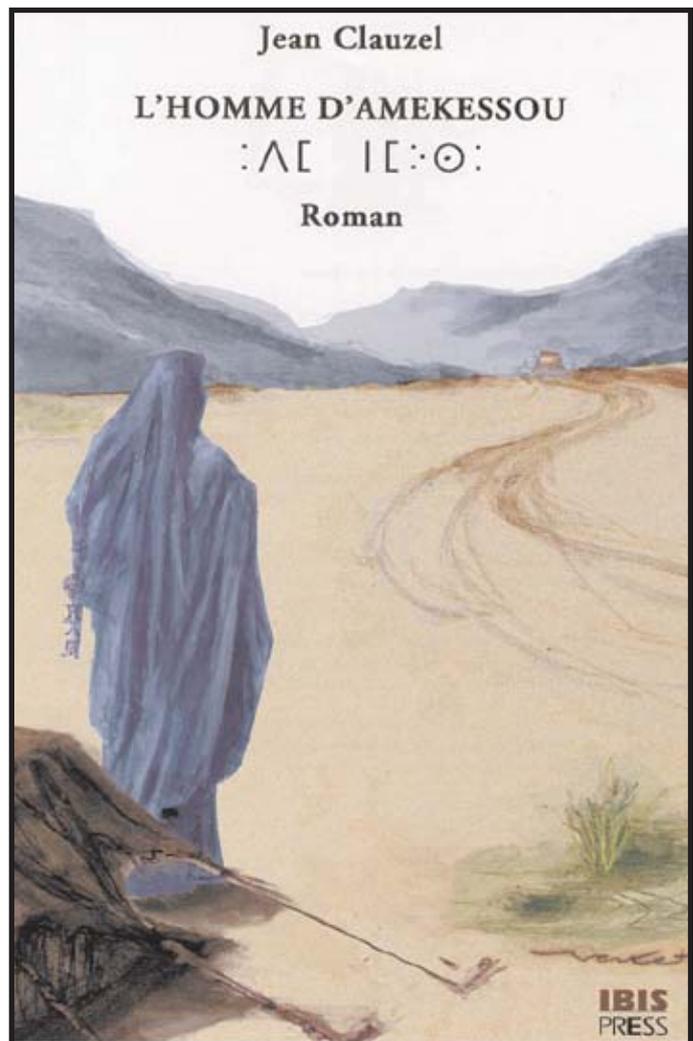
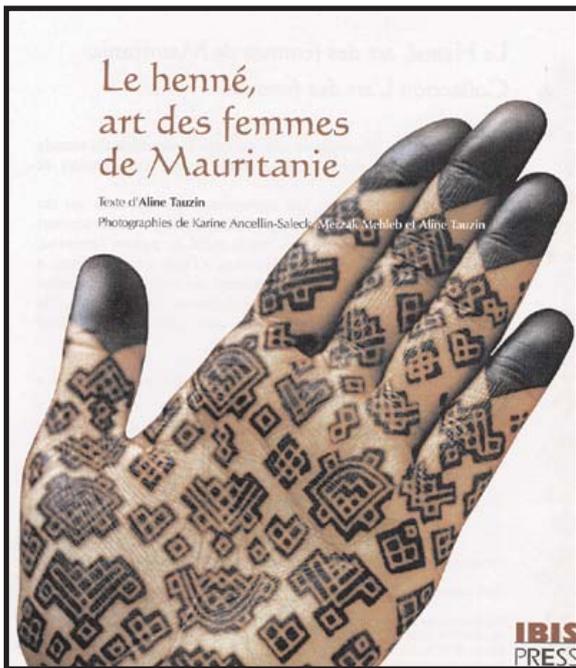


L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE 2001 (Suite)

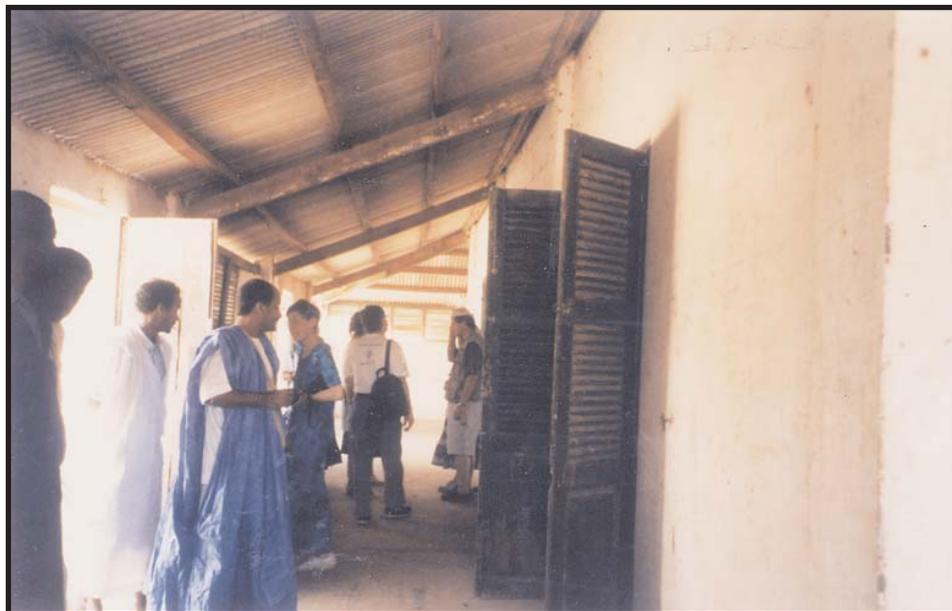


LIVRES

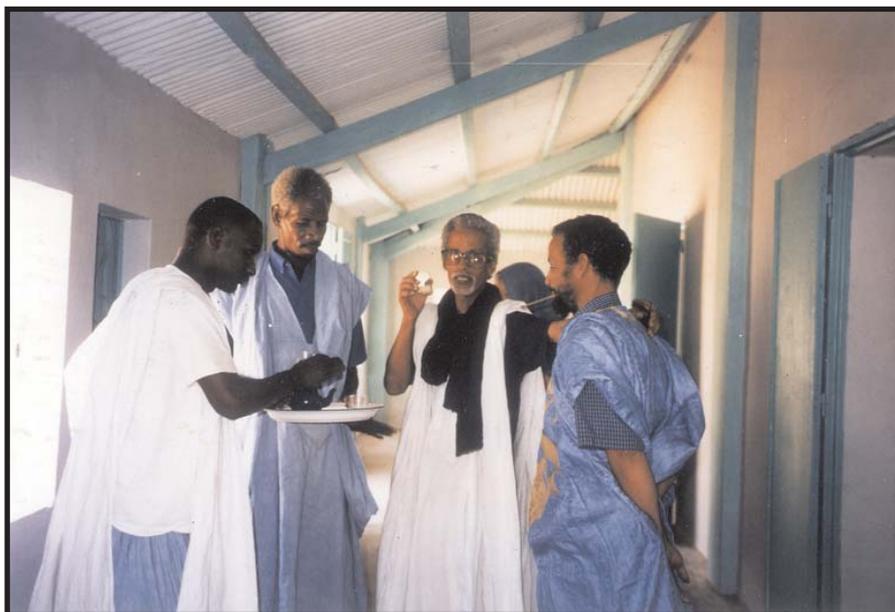




Lorsque les « Amis de Méderdra » restaurent le gîte d'étape



Le gîte d'étape de Méderdra en 1997. On reconnaîtra le bien connu Maire de cette ville, Monsieur Ould Jules



Le même gîte après restauration en novembre 2001



Vue extérieure du gîte avant la restauration



Refait à neuf : le Gîte de Mederdra vous attend

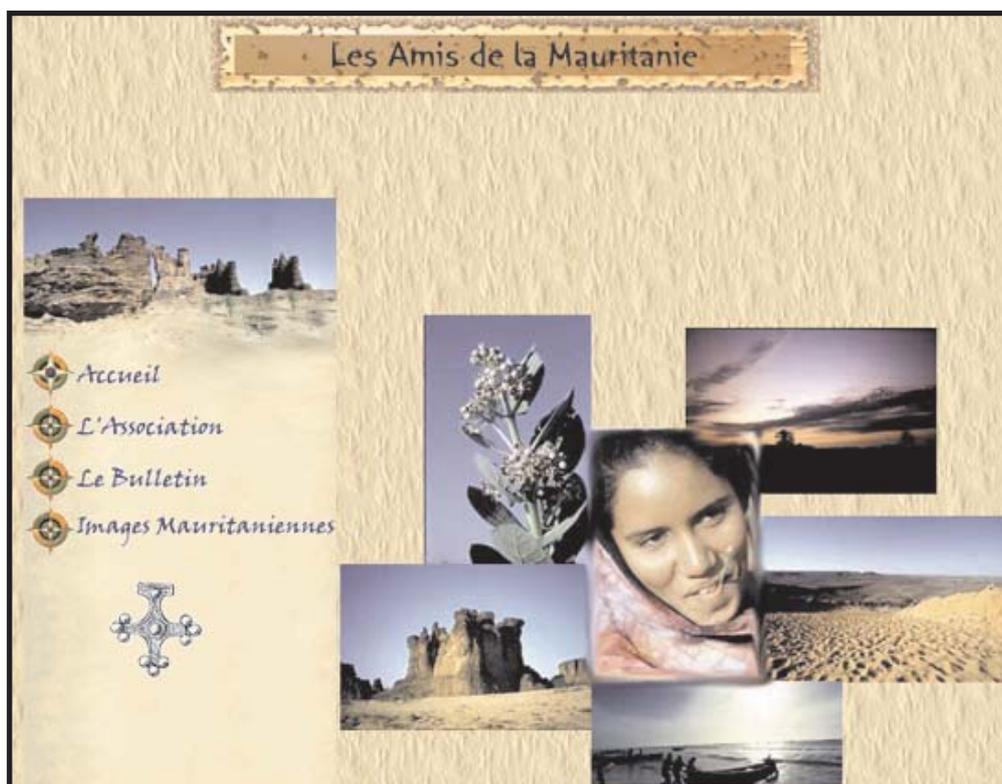
le site internet de l'Association

Le site internet de notre Association est consultable à l'url :

<http://amisdelamauritanie.free.fr/>

Voici un aperçu de la page d'accueil... Elle donne accès à plusieurs rubriques :

- L'association
- Le bulletin
- Images mauritaniennes



BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné demande à adhérer à l'Association des "Amis de la Mauritanie" à titre de

Membre actif¹ (cotisation annuelle : 30 € 50).....
Parrainé par

Correspondant² (cotisation annuelle 30 € 50 abonnement au bulletin seulement 7 € 62¹)

Ci-joint un chèque³ de FF à l'ordre de l'Association des Amis de la Mauritanie

A le

Signature

QUESTIONNAIRE destiné à l'Annuaire

Nom : Prénom : Titre (M., Mme, etc.) :

Adresse :

Code Postal : Bureau : Téléphone : Télécopie : E-Mail :

Fonctions exercées en Mauritanie (lieu et dates)

Publications : (titre. Editeur. date) :

Monographies, études documents, etc. (non publiés mais disponibles) :

Films. Diapos. Photos (format, objet, date) :

Les cotisations peuvent être envoyées, avec le présent questionnaire au trésorier. Chèques exclusivement établis à l'ordre de l'association " Les amis de la Mauritanie".

Antoine Blanc
6, allée des Bouvreuils, 91370 Verrières le Buisson
Tél : 01 69 30 36 76

1 Donnant droit à l'abonnement au bulletin.
2 Le statut de "correspondant" est réservé à tous les résidents en Mauritanie.
3 Les cotisations feront l'objet d'un reçu. Les dons feront l'objet d'une attestation destinée aux services fiscaux permettant une réduction d'impôt égale à 40% de la somme versée dans la limite de 1,25% du revenu.

